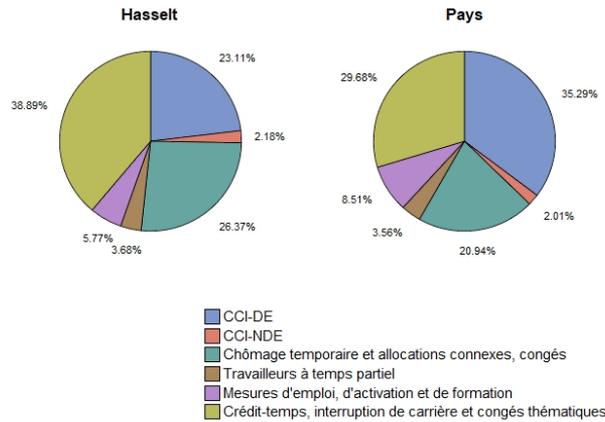


## Entité: Hasselt



Directeur: Heidi JEHAES  
 Nombre d'agents: 178  
 Nombre en équivalents à temps plein: 160

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	560.891	7,6
Assurés contre le chômage (2)	300.374	7,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	268.931	7,9
Taux du chômage (4)	4,0	

Vision globale 2022	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Ocrot du droit aux allocations (dossiers introduits)	110.277	6,8
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.969	5,4
Dossiers litiges achevés	8.174	7,4
Contrôles achevés	3.532	7,5
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.053	7,8
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	22	1,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	460,3	6,3
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2022	329,3	5,8
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	19,3	4,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	6,5	6,4

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	11.246	4,7	
		Après études	701	3,1	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	944	5,3	
		Chômage avec complément d'entreprise	1.066	10,9	
		Allocation de sauvegarde	276	12,6	
		CCI-DE, travailleurs d'arts	8	0,6	
		Hommes	7.493	4,6	
		Femmes	6.748	5,2	
		Chefs de ménage	2.714	3,3	
		Isolés	3.076	3,8	
		Cohabitants	8.452	6,5	
		Total	14.241	4,9	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	199	7,9
			Chômage avec complément d'entreprise	1.037	7,7
Chômeurs âgés	51		19,1		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	57		15,7		
Total	1.344	8,1			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	15.597	9,4		
	Parents d'accueil	97	11,9		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	177	6,3		
	Vacances jeunes	312	10,6		
	Vacances senior	38	14,4		
	Congés: soins d'accueil	33	22,0		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	2.243	7,7		
	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR: travailleurs d'arts	1	1,6		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	25	5,8		
Total	2.269	7,7			
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	1	0,0	
		SINE	916	12,2	
	Mesures pour travailleurs	375	12,5		
	Mesures de formation	1.920	9,1		
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	106	2,9		
Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS	101	8,9		
	Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	1.951	5,3
Sans allocations			42	4,9	
Total			1.993	5,2	
Crédit-temps		Avec allocations	8.720	9,8	
		Sans allocations	413	7,0	
		Total	9.133	9,6	
Congés thématiques		Avec allocations	12.349	11,5	
		Sans allocations	490	9,4	
		Assistance médicale	4.933	23,9	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Aidants proches	45	16,6
		Congé parental	7.816	8,5
		Congé pour soins palliatifs	45	13,6
		Total	12.839	11,4
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		777	1,0
		Autres attestations	7.825	8,5
		Total	8.602	5,1

(1) Population au 1er janvier 2022 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2021. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2021; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2022 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2021 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).